

Colloque

La délinquance des enfants : quelles responsabilités pour quelles réponses ?

Jeudi 27 novembre 2025 - 9h > 17h30



RS031
58 rue du Port, Lille
C3RD

Inscription
gratuite et
obligatoire :



Comité scientifique :

Florian WATIER, Doctorant en droit privé et sciences
criminelles, Membre de la Chaire Enfance et familles,
Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

Blandine MALLEVAEY, Professeur de droit privé
et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Enfance et
familles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

Evènement éligible à la formation continue

Infos et inscriptions : c3rd.fr



LA DÉLINQUANCE DES ENFANTS : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR QUELLES RÉPONSES ?

Programme du colloque du 27 novembre 2025

8h45 – 9h15 : Accueils des intervenants et du public

9h15 – 9h30 : Propos introductifs

Blandine MALLEVAEY, *Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Enfance et familles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.*

Florian WATIER, *Doctorant en Droit privé et sciences criminelles, Membre de la Chaire Enfance et familles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.*

9h30 – 10h00 : Conférence introductive :

« Les enjeux de la justice pénale des mineurs aujourd'hui »

Éric DELEMAR, *Défenseur des enfants, adjoint de la Défenseure des droits.*

PREMIÈRE PARTIE : LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE L'ENFANT

Présidence : Blandine Mallevaey.

10h00 – 10h20 : **« L'évolution de la responsabilité pénale des enfants »**

Eudoxie GALLARDO, *Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université d'Aix-Marseille.*

10h20 – 10h40 : **« L'adaptation du droit pénitentiaire aux mineurs délinquants »**

Nadia BEDDIAR, *Professeure de droit public, Membre de la Chaire Enfance et familles, Université catholique de Lille.*

10h40 – 10h55 : **Pause**

10h55 – 11h15 : **« Le rôle des professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse »**

Flore JAILLETTE, *Éducatrice à la Protection judiciaire de la jeunesse en milieu ouvert.*

11h15 – 11h35 : **« Le recours aux mesures de justice restaurative pour les mineurs »**

Jessica FILIPPI, *Enseignante-Chercheuse en criminologie à l'École nationale de protection Judiciaire de la jeunesse et Chercheure associée à l'Université Libre de Bruxelles.*

11h35 – 12h05 : **Échanges avec le public**

12h05 : Déjeuner libre

DEUXIÈME PARTIE : LES RESPONSABILITÉS DES PARENTS DU FAIT DE LEUR ENFANT MINEUR

Présidence : Alice Caravetta.

13h30 – 13h50 : « Une responsabilité des parents fondée sur l'autorité parentale »

Florian WATIER, *Doctorant en Droit privé et sciences criminelles, Membre de la Chaire Enfance et familles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.*

13h50 – 14h10 : « État des lieux de la responsabilité civile des parents du fait de l'enfant »

Alexandre DUMERY, *Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.*

14h10 – 14h30 : « Vers une responsabilité pénale des parents du fait de leur enfant ? »

Frédéric ARCHER, *Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille, Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille, Colonel (RCDS) de la gendarmerie nationale.*

14h30 – 14h50 : « La responsabilisation parentale : quelles mesures pour quelle effectivité ? »

Virginie RENARD, *Responsable de Prévention et de Formation au Service de Contrôle Judiciaire d'Enquêtes de Lille.*

14h50 – 15h20 : **Échanges avec le public**

15h20 – 15h35 : **Pause**

TROISIÈME PARTIE : LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT À L'ÉGARD DE LA DÉLINQUANCE DES ENFANTS

Présidence : Florian Watier.

15h35 – 15h55 : « Le rôle de l'École dans la prévention de la délinquance juvénile »

Chloé DELVAL, *Formatrice au Service de Contrôle Judiciaire d'Enquêtes de Lille.*

15h55– 16h15 : « Enjeux du soutien à la parentalité pour les parents d'enfants délinquants »

Jessica POTHET, *Maîtresse de conférences en sociologie, Centre Max Weber (Lyon) et Université Lyon 1.*

16h15 – 16h35 : « Entre devoir moral et obligations légales : les responsabilités en protection de l'enfance »

Flore CAPELIER, *Chercheure associée au laboratoire Printemps (UVSQ-CNRS), Responsable de l'Observatoire social de la ville de Paris.*

16h35 – 16h55 : « Droit pénal des mineurs et droits humains : quelles obligations pour l'État ? »

Léa JARDIN, *Docteure en Droit public, Chercheuse à l'École nationale de protection Judiciaire de la jeunesse, membre associée de la Chaire Enfance et familles (Université catholique de Lille) et du Centre Thucydide (Université Paris Panthéon-Assas).*

16h55 – 17h25 : **Échanges avec le public**

17h25 – 17h45 : Conclusions

Franck LUDWICZAK, *Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles à l'Université catholique de Lille, Directeur de l'École de criminologie critique européenne.*

17h45 : **Cocktail de clôture**